



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

www.ac-versailles.fr

www.anorgend.org

Maisons-Alfort - Versailles - Paris, le 4 décembre 2017

Signature de la convention cadre des « *Cadets de la gendarmerie d'Île-de-France* » entre la région de gendarmerie d'Île-de-France, l'académie de Versailles et la fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale.

Le général de corps d'armée Jean-Marc Loubès, commandant la région de gendarmerie d'Île-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris, Daniel Filâtre, Recteur de l'académie de Versailles et Chancelier des universités et le capitaine de réserve Renaud Ramillon-Deffarges, président de la fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale (ANORGEND), ont signé ce jour une convention cadre établissant le dispositif « *Les Cadets de la gendarmerie d'Île-de-France* » au groupement blindé de gendarmerie mobile à Versailles, en présence de Monsieur Jean-Marc Mormeck, délégué interministériel à l'égalité des chances des français des Outre-mer et parrain de la promotion pilote 2017-2018 des « *Cadets de la gendarmerie d'Île-de-France* ».

Cette convention, qui témoigne de la volonté commune de créer **une filière d'excellence dans le cadre des politiques d'égalité des chances et de cohésion des territoires**, définit le cadre général de ce partenariat dynamique entre la gendarmerie nationale, l'éducation nationale et la fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale (ANORGEND).

Ce dispositif permet à **des jeunes citoyens français** recrutés sur des critères scolaires, sociaux et géographiques, de préparer **les concours et sélections de la gendarmerie** tout au long de l'année scolaire grâce à un accompagnement aux concours et des stages de découverte de la gendarmerie et de ses métiers.

Le dispositif « *Les Cadets de la gendarmerie d'Île-de-France* » permet à ses bénéficiaires âgés de 17 à 21 ans encadrés par des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie et par des professeurs de l'éducation nationale :

- la construction d'un projet de vie ;
- le développement de l'esprit de citoyenneté et de solidarité ;
- l'ouverture aux autres ;
- le dépassement de soi ;
- et la recherche de l'excellence.

« **Les Cadets de la gendarmerie d'Île-de-France** », dont l'édition pilote a débuté au lycée Louis Blériot de Trappes (78) et au lycée du Vexin de Chars (95), repose sur plusieurs actions :

- 1) La préparation, tout au long de l'année scolaire, aux concours et recrutements aux métiers de la gendarmerie, aux concours et recrutements du ministère de l'intérieur, du ministère de la défense et aux concours et recrutements liés à la sécurité publique ou privée ;
- 2) La découverte et l'initiation aux missions et métiers de la gendarmerie lors de trois stages en internat (un stage d'automne, un stage d'hiver et un stage de printemps) au camp militaire de Beynes (78).
- 3) Le développement de l'esprit citoyen, notamment par une information sur le rôle des administrations publiques dans la politique de défense et de sécurité, du devoir de mémoire, et de la vie de la collectivité (visite d'institutions gouvernementales, rencontre avec des élus nationaux et territoriaux).

A propos de la région de gendarmerie d'Île-de-France :

Région hors normes par son positionnement stratégique autour de la capitale, elle représente 10 % des effectifs de la GN avec plus de 11 000 personnels répartis en 3 forces et une réserve opérationnelle :

- **Garde républicaine** (3000 ETP) : sécurisation palais nationaux/sécurité publique/rayonnement de la France.
- **Gendarmerie départementale** (3500 ETP) : sécurité routière et publique, police judiciaire.
- **Gendarmerie mobile** (2500 ETP) : maintien de l'ordre, sécurisation des points sensibles, alerte NRBC.
- **Réserve opérationnelle** (1 800 ETP) : premier pilier de la Garde nationale, c'est une *force complémentaire indispensable à la bonne exécution des missions de la gendarmerie, parfaitement intégrés et indispensables à son bon fonctionnement. Elle sécurise également certains lieux stratégiques dans le cadre de l'opération Sentinelle* ainsi que les réseaux ferrés et principales gares en coordination avec la préfecture de police.

« La RGIF assure les missions traditionnelles de la gendarmerie sur son territoire (ZGN) dans les départements sous l'autorité des préfets, tout en contribuant à la sécurisation de la plaque parisienne sous l'autorité du préfet de police de Paris qui coordonne également l'ensemble de la zone ». Elle a quatre domaines d'action prioritaires :

- 1) contrôler les flux routiers et ferroviaires ;
- 2) contribuer à la sécurisation de la capitale (palais nationaux, ambassades, maintien de l'ordre, Vigipirate ;
- 3) développer la proximité territoriale en ZGN;
- 4) lutter contre le développement des réseaux criminels et terroristes

A propos de l'académie de Versailles :

L'académie de Versailles qui regroupe quatre départements d'Ile-de-France, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise, est la première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 100 000 élèves dans les premier et second degrés, soit 9% des effectifs scolarisés de la France. Elle accueille et gère près de 90 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

Elle se caractérise par une très grande diversité de situations, à l'intérieur même de chaque département, voire de chaque bassin de formation.

La réussite des élèves à tout niveau et dans chaque territoire est un des objectifs du projet académique 2020. Elle passe par l'amélioration de la connaissance et par la prise en charge de cette diversité. La multiplication des partenariats s'inscrit également dans cette dynamique.

A propos de la fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale (ANORGEND) :

La fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale (ANORGEND) est la principale association nationale de réservistes de la gendarmerie.

Fondée en 1996, elle est membre du Conseil supérieur de la réserve militaire et signataire de la Charte Gendarmerie des Associations. Forte de 1600 adhérents sur l'ensemble du territoire national, elle est engagée dans des travaux visant à l'amélioration du statut du réserviste et des activités de cohésion, de rayonnement et de recrutement au profit de la gendarmerie.

Site Internet : www.anorgend.org

Page facebook : facebook.com/anorgend - Fil Twitter : @anorgend

Contacts presse :

Région de gendarmerie d'Île-de-France : capitaine François Corget, officier communication – 06.44.30.70.15 - francois.corget@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Académie de Versailles : Dominique Patard - 01 30 83 40 50 – dominique.patard@ac-versailles.fr

ANORGEND : capitaine (R) Renaud Ramillon-Deffarges - 06.88.12.82.20 – presse@anorgend.org